



# MAEC système

Mesure Agro-Environnementale et Climatique

## Élevages herbivores



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
LANDES

**OBJECTIFS :** \_\_\_\_\_ Accompagner les éleveurs qui :

- . développent les surfaces en herbe pour améliorer leur autonomie fourragère
- . réduisent les charges d'intrants pour diminuer l'impact sur l'environnement.

**MONTANT DES AIDES :** \_\_\_\_\_ L'aide à l'hectare varie de 177 € à 233 €/ha, pour un plafond de 9 000 € à 12 000 € selon le niveau d'engagement.

**DURÉE :** \_\_\_\_\_ L'engagement dure 5 ans. Il se déclare lors de votre dossier PAC, à partir de l'année 2023.

## CAHIER DES CHARGES :

Cette MAEC engage les éleveurs à respecter pendant 5 années le cahier des charges suivant :

- . engager au moins 90 % des surfaces éligibles de l'exploitation
- . réaliser un diagnostic agro-écologique de l'exploitation par la Chambre d'agriculture des Landes
- . réaliser une formation à suivre au cours des 2 premières années d'engagement.

		Niveau 2 (177 €/ha)	Niveau 3 (233 €/ha)
<b>Dès année 1</b>	Chargement maximal (UGB/ha de SFP)	1.8	1.6
	Ne pas utiliser de produits phytosanitaires sur	90 % Prairies Permanentes (PP) 90 % Prairies Permanentes (PT)	
	Part minimale de PP dans la SAU	20 %	30 %
	Equilibre de la fertilisation azotée sur TA et PP	Base Plan Prévisionnel Fumure	
	Limitier apports fertilisants azotés minéraux		50 kg/ha/an sur 90 % PP et PT
<b>Dès année 2</b>	Ne pas dépasser l'IFT herbicide & hors herbicide de référence (décroissant)		
<b>Dès année 3</b>	Part minimale de surfaces en herbe dans la SAU	57 %	60 %
	Part maximale en maïs ensilage dans la SFP de l'exploitation	30 %	28 %
	Niveau maximal annuel d'achats de concentrés	800 kg/UGB bovine/équine 1000 kg/UGB ovine 1600 kg/UGB caprine	

Si vous respectez déjà les critères du cahier des charges, ou pensez les atteindre en cours d'engagement, contactez la Chambre d'agriculture pour réaliser votre diagnostic préalable.

*La Chambre d'agriculture accompagne gratuitement tous les éleveurs intéressés par ce dispositif, jusqu'à leur engagement effectif dans la MAEC.*



**Contact : Margaux Goyenatche**  
conseillère bovins viande et ovins  
Pôle élevage - Chambre d'agriculture des Landes  
05 58 85 45 25



février 2023